ASSOCIATION DES AMIS DU VIEUX MARSANNE

Numéro spécial année 2025

Le bourg castral de Marsanne (Drôme)
Étude des vestiges en élévation : Aula, remparts et village

Lise GUILLOT – Master 2 Archéologie du Bâti

Les ruines du château et du rempart nord - Photo Jean-Raymond Delahaye

Le clocher de Saint-Félix en embuscade derrière l'aula - Photo Jean-Raymond Delahaye

Chantier archéologique sur le château - Photos Jean-Raymond Delahaye

Le bourg castral de Marsanne (Drôme)

Étude des vestiges en élévation : Aula, remparts et village

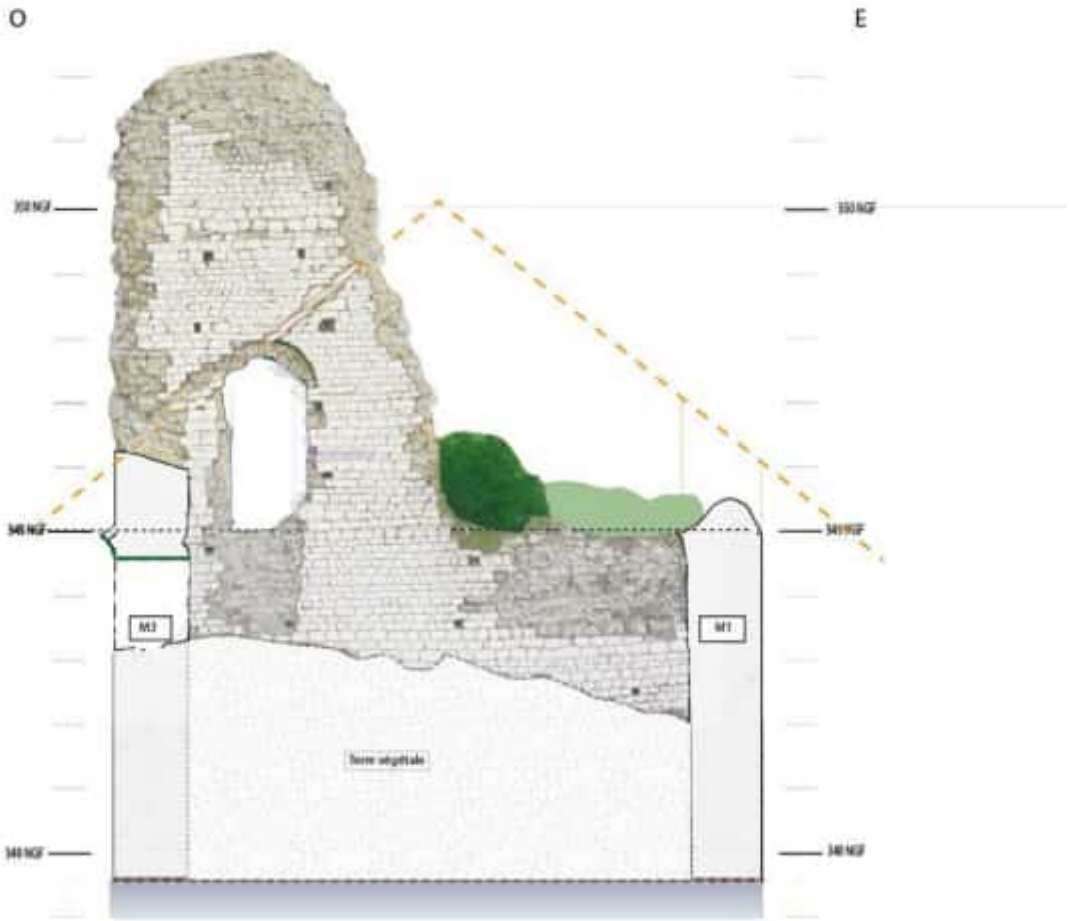

Lise GUILLOT – Master 2 Archéologie du Bâti

Sous la responsabilité de **Morana ČAUŠEVIĆ-BULLY**
Co-encadré par **Michèle BOIS**
Université de Franche-Comté,
Année 2023-2024

Publié avec le soutien du Département de la Drôme

Le site castral de Marsanne ; étude des vestiges en élévation de l'*aula*

Lise GUILLOT

L'église Saint-Félix de Marsanne bénéficie actuellement d'une petite couverture médiatique saluant les travaux de restauration dont elle fait l'objet, grâce au loto du patrimoine. Daté du XII^{e} siècle, cet édifice est en effet emblématique du vieux village de Marsanne, situé en Drôme Provençale, à une cinquantaine de kilomètres *au sud* de Valence (Fig.1). Mais, s'il existe de nombreuses publications au sujet du *bâtiment lui-même*, les sources écrites sont en revanche bien plus discrètes *sur* l'*aula* de Marsanne, située à 25 m seulement au nord de *l'église*.

Fig.1 : Emplacement de Marsanne (Geoportail)

Les vestiges de ce bâtiment - couramment appelé « donjon », bien que ce terme soit erroné (le mot « donjon » désigne un réduit fortifié, ce qui n'ai pas approprié pour évoquer une aula.) - sont situés en partie sommitale du vieux village. Ils se *dressent* entre la tour carrée de l'enceinte - tout en haut du rempart - et l'église *Saint-Félix* (Fig2).

Le terme « *aula* » désigne un bâtiment dédié à la représentation du pouvoir seigneurial. On pouvait, par exemple, y signer des actes, ou bien recevoir des personnalités. Une *aula* se présente généralement sous la forme d'un bâtiment rectangulaire de plus ou moins grandes dimensions pouvant, ou non, comprendre un étage. Ce type d'édifice est assez courant pour les centres de pouvoir féodal ; on trouve ainsi d'autres *aulae* à Montélimar, Poët-Laval ou encore à Albon, par exemple.

À l'occasion d'un master 2 en archéologie du bâti, les ruines de l'*aula* de Marsanne ont été étudiées, permettant de mettre en lumière un bâtiment aux dimensions et à l'apparence bien différentes de ce qui se présente aux yeux du promeneur du XXI^{e} siècle. Plus encore, les résultats livrés par cette étude universitaire ont permis de repérer des spécificités architecturales qui ne semblent pas avoir d'équivalents dans les alentours.

Fig.2 : Principaux vestiges médiévaux

Historique

Au Moyen Âge, Marsanne appartenait au diocèse de Valence. Entre le XII^{e} et le tout début du XIV^{e} siècle, elle était la résidence des Poitiers, comtes de Valentinois. Guillaume de Poitiers, premier comte de Valentinois, est mentionné comme signataire de la charte de fondation de l'abbaye de Bonlieu-sur-Roubion, établie en 1171 dans l'*aula* de Marsanne. Ce document est la première mention connue du lieu. Un autre document, réalisé en 1426 mentionne à Marsanne la présence d'un capitaine de la Tour, d'un capitaine de la ville et d'un châtelain, sans plus de précisions. L'*aula* n'est pas clairement mentionnée. Il existe peu de sources écrites au sujet de l'*aula* de Marsanne, et les conditions de sa ruine ne sont pas connues. Il est possible que le bâtiment ait subi de lourds dommages à la fin d'un épisode de guerre au XVI^{e} siècle, sans que cela puisse être clairement établi.

Au sujet des remparts, la date de construction n'est pas connue. La plus ancienne description date de 1582, et ils sont décrits comme « en mauvais état ». En 1588, des réparations sur les fortifications sont demandées. La ville subit un siège de 7 jours entre 1588 et 1589, mené par Lesdiguières. Marsanne sort victorieuse de cet épisode.

D'un point de vue iconographique, la plus ancienne mention de Marsanne se trouve sur la carte de Cassini, datée de la seconde moitié du XVIII^{e} siècle. On peut y voir un village avec enceinte (village en rouge et encerclé), et comprenant un château ruiné (le petit symbole du château est penché, signifiant que l'édifice est à l'état de ruine). (Il existe une autre carte, levée en 1636 par Nicolas tassin, sur laquelle figure Marsanne. Ce document n'a pas été retenu pour l'article, car le dessin qui représente Marsanne ne comprends pas d'éléments caractéristiques exploitables d'un point de vue architecturale).

En 1852, un ingénieur des ponts et chaussées, Charles Laurent Joseph de Montluisant, a dessiné plusieurs plans et élévations de différentes constructions ruinées de Marsanne, parmi lesquels figurent l'*aula*, le rempart, ainsi que l'église Saint-Félix. Ses plans, annotés et cotés, de l'*aula* et de la tour quadrangulaire sur le rempart, se sont révélés d'une aide précieuse afin de déceler des éléments disparus, comme des murs ou des ouvertures. Ils ont été confrontés aux données relevées lors de l'étude archéologique de 2023 (Fig.4). Les éléments aujourd'hui détruits, mais encore en place à l'époque des relevés de Montluisant - comme la prolongation de l'*aula* vers le sud et un passage voûté à l'ouest - ont été pris en compte dans l'hypothèse de restitution de l'*aula* en 3D.

Il existe d'autres représentations iconographiques du sommet de Marsanne, sur lesquelles figurent les ruines. L'église Saint-Félix y est toujours visible, les remparts le sont souvent. Par contre, l'*aula*, quand elle est représentée, n'est jamais placée avec précision. Citons par exemple une lithographie d'Alexandre Debelle, réalisée entre 1830 et 1836, où l'on distingue bien Saint-Félix et son clocher, ainsi que les remparts, mais où l'*aula* n'a pas été dessinée (Fig.5). Sur d'autres documents, comme le cadastre napoléonien levé en 1809, l'*aula* est dessinée sous la forme d'un polygone grossier portant la mention « ruines » (Fig.6).

Toutes ces données iconographiques, ou plutôt, les lacunes de représentations iconographiques de l'*aula* témoignent du manque d'intérêt envers ce bâtiment, probablement ruiné depuis longtemps et que l'on n'a pas jugé utile de faire figurer dans le détail. Il est possible que l'*aula* ait été ruinée lors du siège de 1588-1589.

Le peu de sources écrites et iconographiques au sujet de l'*aula* de Marsanne a permis de mettre en lumière la nécessité de procéder à une étude de bâti, avant que les vestiges encore en place ne se dégradent davantage, le site s'avérant fragile. Dans une moindre mesure, quelques relevés et dessins de la tour carrée sur le rempart ont également été réalisés.

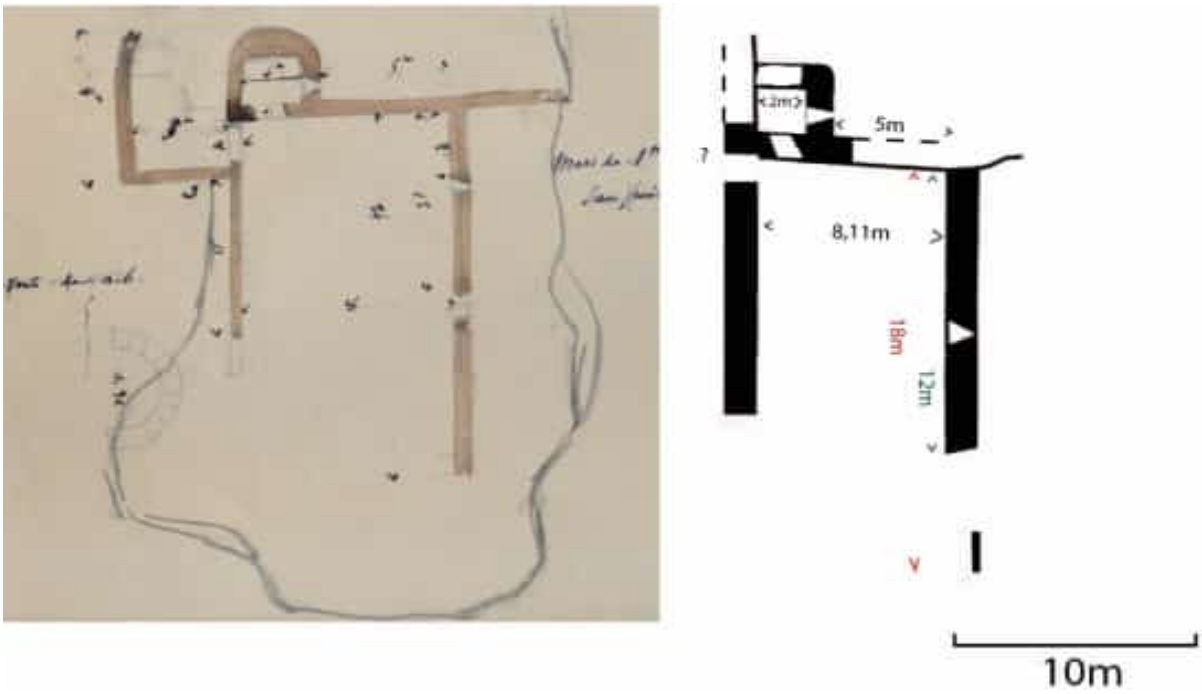

Fig.4 : Plans cotés de 1852 et de 2023, comparaison des mesures principales. Le nord est en haut

Fig.5 : Lithographie de Marsanne réalisée par Alexandre Debelle (vers 1830)

Fig.6: Cadastre napoléonien parcellaire de Marsanne. Cliché de L. Guillot, issu des archives municipales de Marsanne. Document non coté

L'*aula* – situation géographique

Fig.7 : Marsanne dans la plaine de Montélimar

Marsanne est une commune située à une vingtaine de kilomètres au nord-est de Montélimar. Depuis le sommet du promontoire rocheux où se trouve l'*aula* de Marsanne, tout en haut du village, à 345 d'altitude, l'observateur a une vue remarquable sur la plaine de la Valdaine (**Fig.7**).

Côté est, par temps clair, on peut voir successivement la forêt de Saoû, ainsi que le châtelard d'Eyzahut un peu plus au sud. La vue en partie cachée par le beffroi de l'église Saint-Félix, permet l'observation des chaînes de collines bordant la partie méridionale de la Valdaine, plus particulièrement entre Salettes et Portes-en-Valdaine. La partie ouest est totalement occultée par le serre de Paruel qui culmine à 493 m d'altitude et qui se situe à 700 m plein ouest de l'*aula* à vol d'oiseau.

En d'autres termes, l'*aula* bénéficie d'une vue très large et d'un ensoleillement maximal sur sa partie est, ainsi que d'une visibilité assez dégagée au sud. À l'ouest cependant, la vue est occultée par la montagne derrière laquelle le soleil se couche tôt.

Le sommet de ce promontoire est particulièrement sujet au Mistral, ce vent violent venu du nord. L'église Saint-Félix comporte d'ailleurs une particularité architecturale bien connue dans la région, et en lien avec ces bourrasques : le mur nord est aveugle, afin d'offrir moins de prise au Mistral et d'éviter de fragiliser l'édifice.

L'*aula* – contexte d'étude et présentation générale

Lors de l'étude de bâti, aucune fouille archéologique sédimentaire n'était prévue ; rien n'a donc été creusé. La phase de terrain s'est concrétisée par deux semaines de relevés avec des étudiants en archéologie. Cela a permis de lever le plan de l'*aula*, de réaliser une coupe ainsi que les élévations des différents murs.

L'*aula* se présente sous la forme d'un édifice composé de deux éléments ; d'abord, un grand bâtiment rectangulaire de deux étages comprenant un accès au niveau inférieur, puis, une petite tour carrée le jouxtant, à l'angle nord-ouest. La tour desservant l'étage surplombe le grand bâtiment. (Fig.8)

Figure 8 : Vue du mur nord de l'aula, où l'on peut voir la porte d'accès au premier étage de l'*aula*, via la tour.
Cliché L. Guillot

Au rez-de-chaussée de ce dernier, les traces d'une porte ont été attestées par la présence d'une réservation dans le mur pour insérer une barre de fermeture de porte, ainsi que par le départ d'un arc (Fig.9).

Aucune reprise ni changement dans les maçonneries n'ont été décelés. L'édifice semble avoir été construit en une seule phase. Seuls quelques bouchages ont été trouvés sur une fenêtre ainsi que sous un arc.

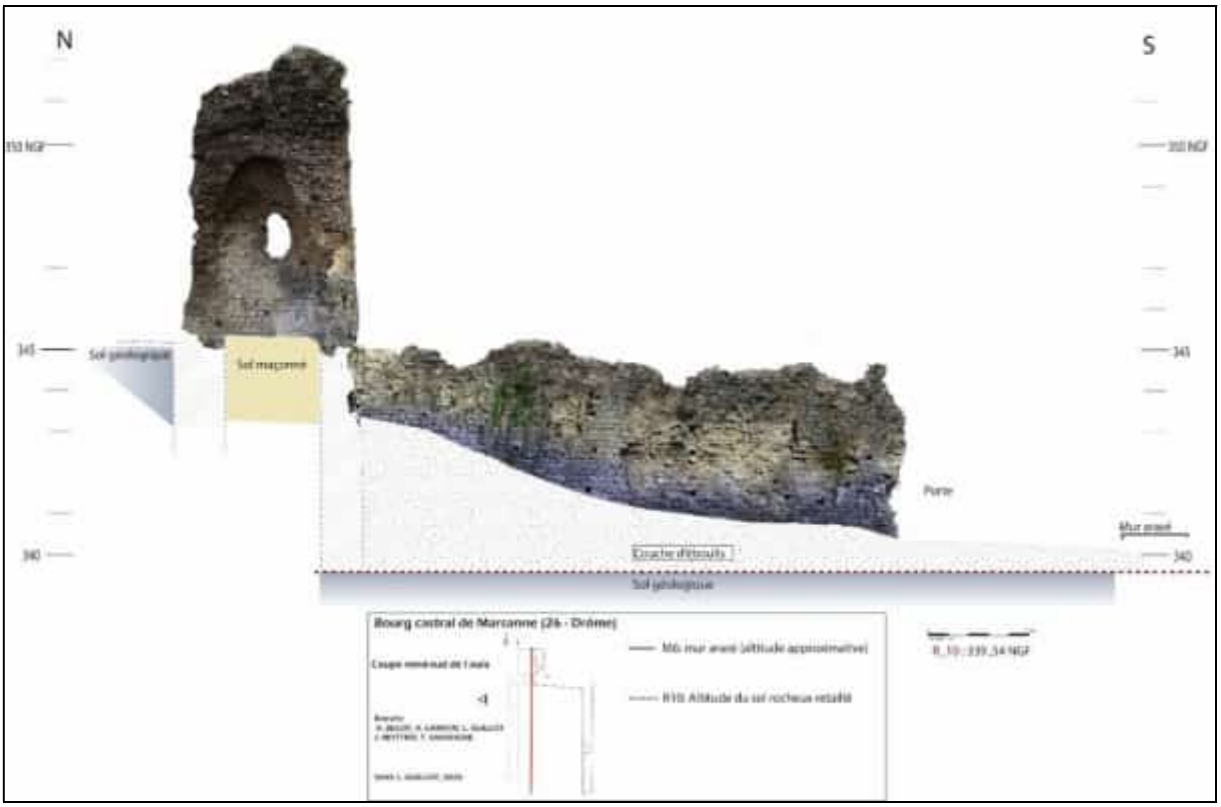

Fig. 9 : Coupe nord-sud de l'*aula*

Marsanne ruines du château 1902 – Collection Gérard Montagne

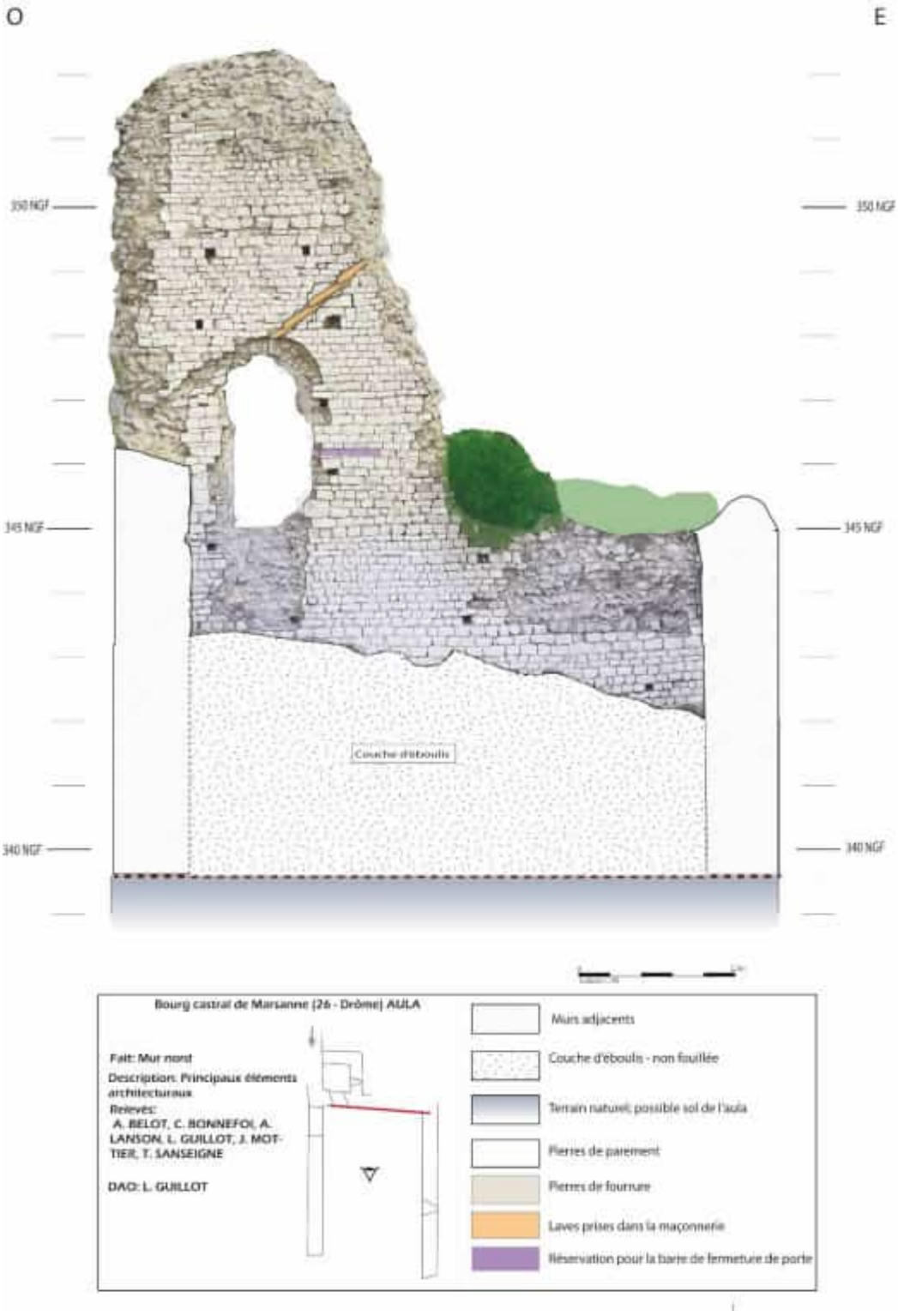

Fig. 10 (Laves, barre de porte, arrachements de claveaux au-dessus de la porte)

L'une des particularités de l'*aula* est qu'elle comporte de nombreux trous de boulins, ces perforations réalisées dans les murs en vue d'y placer des perches pour monter un échafaudage. On en dénombre 51 dans l'*aula* et sa tour ; 25 sont borgnes (ne traversent pas le mur) et 26 sont traversant.

Actuellement, l'*aula* mesure, en œuvre, 8,11 m de large pour 12 m de long, mais le mur est se prolongeait plus loin vers le sud ; elle était donc plus grande que ce qui est visible aujourd'hui. Charles de Montluisant avait indiqué sur ses dessins que le mur est mesurait 24 m de long, mais cette mesure n'a pas pu être vérifiée. Les mesures qu'il indique sur ses dessins sont cependant assez proches de celles qui ont été relevées. La tour carrée mesure quant à elle 2 m de largeur en œuvre. Tous les murs mesurent en moyenne 1 m d'épaisseur environ. Le socle rocheux a été retaillé pour épouser la forme du bâtiment, sur lequel les murs prennent appui. Les pierres utilisées pour la construction semblent avoir été extraites sur place.

Enfin, une partie de la couverture de l'étage supérieur est encore visible, prise dans la maçonnerie du mur, au-dessus de la porte desservant l'étage. On y trouve en effet cinq dalles de pierres calcaires, ou laves, encore en place (Fig.10). (Le terme « lave » est utilisé pour une couverture en pierres calcaires. Le terme « lauze » est utilisé pour une couverture en ardoise ou schiste). Ce type de couverture reste assez courant pour les édifices du Moyen Âge central ; on en retrouve, par exemple, à Montélimar, à Notre-Dame-la-Blanche de Savasse, ou encore sur la chapelle Saint-Michel à Uchaux. Plus proche, la première église, la plus ancienne, du sanctuaire Notre-Dame-de-Fresneau, à Marsanne, comportait, elle aussi, une couverture de ce type, encore visible par endroits. Les couvertures en tuiles seront plus couramment utilisées ensuite, au cours du XIV^{e} siècle.

Les éléments architecturaux

L'observation des murs a permis de mettre en lumière de nombreux éléments architecturaux. Commençons par l'est, à l'étage inférieur (Fig.11). On y trouve une fenêtre, mal conservée, qui éclairait le rez-de-chaussée. Il est donc peu probable que cet espace ait été utilisé comme pièce de stockage. C'est souvent le cas pour les étages inférieurs qui sont dans ce cas aveugles, bien ventilés, et ne comportent pas de grande entrée. À Marsanne, l'étage inférieur est desservi par une porte assez haute, du côté où l'ensoleillement est le plus fort ; il comprend une fenêtre et n'était donc pas dévoué au stockage. Il aurait pu servir de zone de stabulation pour le bétail, ou pour une autre fonction nécessitant un grand accès et un peu de lumière. Le fait d'utiliser une pièce au rez-de-chaussée pour accueillir le bétail permettait de chauffer la pièce située à l'étage, pratique courante. Cette idée peut être étayée par la hauteur imposante du rez-de-chaussée ; entre le sol géologique retaillé de l'*aula* et le seuil de la porte desservant l'étage, dans la tour, on compte en effet 5,27 m. Même en soustrayant la taille de poutres ou de voûtes soutenant l'étage, la hauteur du rez-de-chaussée reste tout de même imposante.

Les murs ouest et est de l'étage supérieur sont mal conservés ; à l'est toujours, on trouve deux zones où le mur est plus affaissé ; il pourrait s'agir de fenêtres disparues, dont les perforations ont fragilisé le mur et engendré un effondrement localisé à leur emplacement (**Fig.11 et 12**). Charles de Montluisant avait d'ailleurs représenté par trois fois (sur son plan, ainsi que sur les dessins des élévations intérieures et extérieures) une fenêtre sur le mur est, pouvant se trouver à l'endroit de la dépression la plus au nord. Il l'a en effet notée comme étant à 2 m de l'angle nord-est de l'aula, ce qui correspond parfaitement à l'emplacement de la dépression la plus au nord du mur est. Cependant, aucune trace d'élément architectural déterminant n'a été trouvée sur ces murs, donc cette observation réalisée il y a plus d'un siècle ne peut être confirmée avec certitude de nos jours.

Compte-tenu de l'état des vestiges, il n'a pas été possible de déceler d'autres éléments architecturaux remarquables tels que des cheminées, des placards ou des latrines par exemple.
Il convient cependant de préciser que le mur sud de l'*aula* n'a pas été retrouvé, et qu'il ne figure pas non plus sur les représentations de Charles de Montluisant. La région étant fortement sujette au Mistral, comme nous l'avons vu, et les cheminées étant traditionnellement construites à l'abri des vents dominants, il est possible que, s'il y avait eu une cheminée, elle ait été construite sur ce mur sud aujourd'hui disparu.

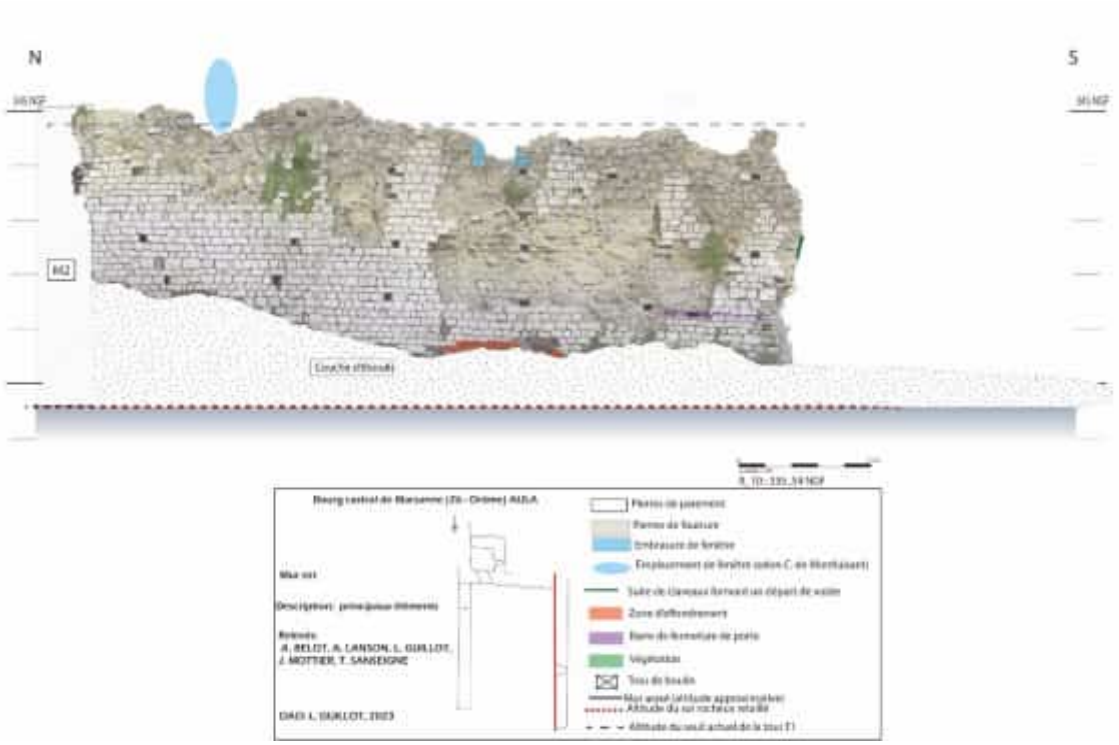

Figu. 11 : Principaux éléments architecturaux visibles sur le mur est

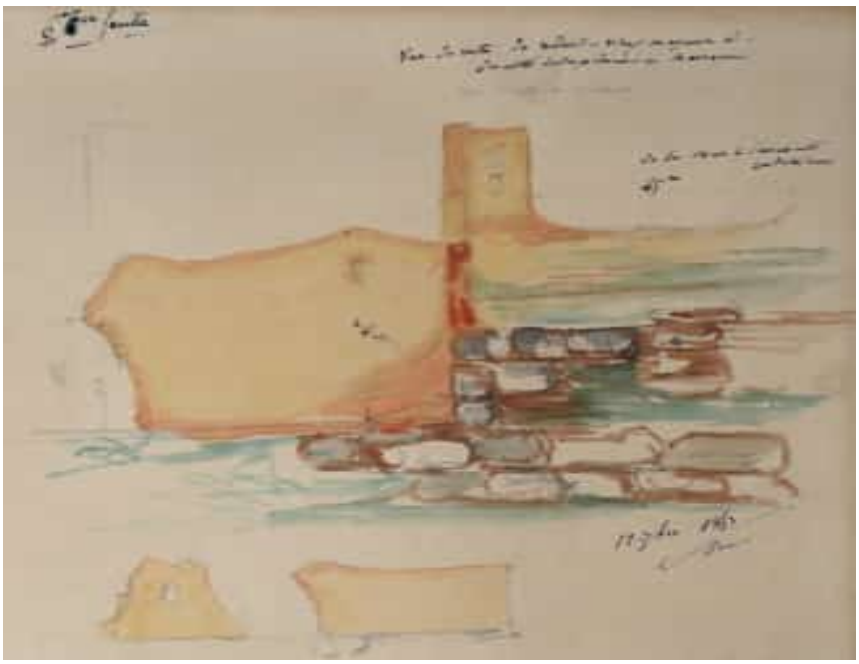

Fig. 12 : Coupe sud (à gauche) nord (à droite) levée par Charles de Montluisant en 1852.
Une fenêtre, au nord, était encore visible lors de la réalisation de l'aquarelle, et le mur au sud est dessiné, au-delà de la porte.
Ces deux éléments sont aujourd'hui disparus.

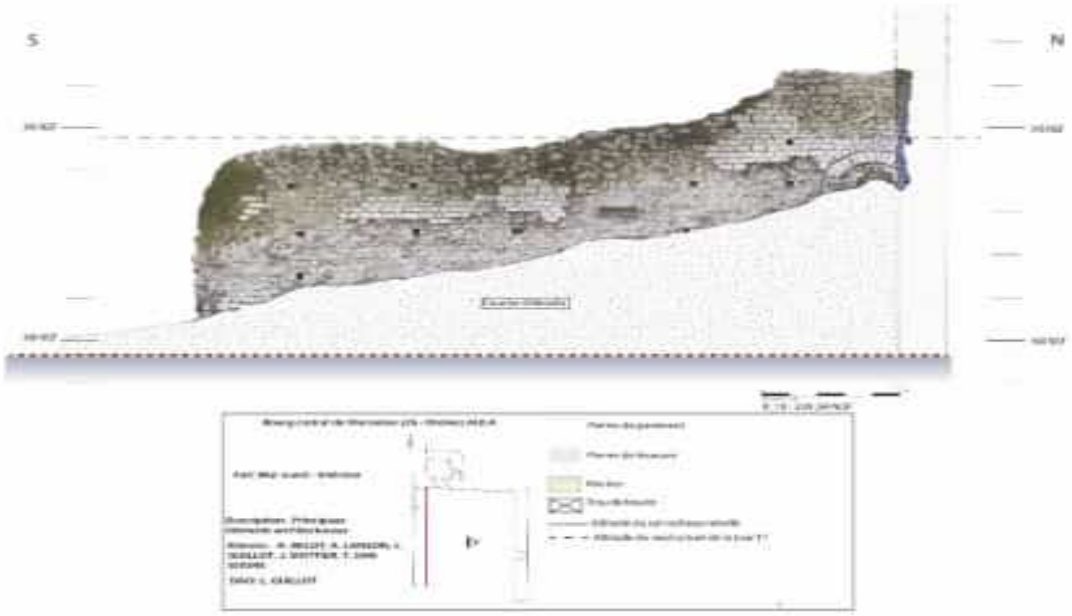

Fig.13 : Principaux éléments architecturaux visibles sur le mur ouest.

Enfin, sur le mur ouest se trouve un arc pris dans la maçonnerie, en contrebas de la porte desservant l'étage supérieur (Fig.13). Aucune fenêtre n'a été observée sur ce mur, mais l'idée qu'il soit aveugle est probable, l'*aula* étant très peu ensoleillée de ce côté. Les conditions de conservation de ce mur, notamment à l'étage, ne permettent pas d'en dire plus à ce sujet.

Une emprise bien plus étendue

La phase de terrain nous a permis de réaliser une belle découverte : l'*aula* semble avoir des ramifications de toutes parts (Fig.14).

Figure 14 : Principaux éléments mis au jour aux abords de l'aula.
(Les vues aériennes présentent une légère déformation)

À l'extérieur, à l'est, il semble y avoir une prolongation d'un mur, mais l'état de conservation ne permet pas d'en être certain.

De plus, à l'est toujours, compte-tenu de la forte déclivité du terrain à l'extérieur de l'*aula*, il est possible qu'il ait existé un escalier desservant la porte à l'étage inférieur.

Au sud, un mur mal conservé a été trouvé dans le prolongement de la porte de l'étage inférieur citée précédemment ; cela confirme que l'*aula* se prolongeait dans cette direction, sans toutefois préciser les dimensions exactes qu'elle a pu avoir.

À l'ouest, accolé au mur, à l'extérieur, se trouve un départ de voûte longitudinal (Fig.15). Il se situe juste au-dessus de l'arc pris dans la maçonnerie, lui-même situé juste en-dessous de la porte desservant l'étage. Il existait donc un espace de circulation voûté longeant l'*aula*.

Figure 15 : Départ de voûte longitudinal visible sur le mur ouest, juste au-dessus de l'arc pris dans la maçonnerie. Vue vers le sud. Cliché J-R Delahaye

Cet élément, aujourd'hui majoritairement disparu, a été dessiné par Charles de Montluisant. Selon lui, cet espace voûté mesurait 3 m de large. Compte-tenu de la proximité de tous ces éléments, il convient de se demander s'ils forment un ensemble cohérent, permettant d'accéder à l'étage supérieur via un couloir latéral extérieur dans un premier temps, puis en passant par la tour *via* des marches, avant d'arriver par la porte (Fig. 16).

Cela permettrait d'ailleurs d'expliquer une autre particularité de Marsanne ; la porte située dans la tour comporte des jambages qui sont biais (cf. fig.14). Or, si l'on arrive à l'étage en empruntant le circuit évoqué précédemment – donc en tournant trois fois à droite - le regard se tourne naturellement dans le même angle que celui façonné par les jambages de la porte, et permet de voir le centre de la pièce au niveau supérieur de l'*aula*.

Tracé **VERT** (premier niveau) entrée depuis la porte au sud-est, traversée de la salle, puis passage à travers une porte, virage à 90° à droite, bref passage sous la voûte,
puis (tracé **ROUGE** menant à la partie supérieure) deux virages successifs à droite, à la manière d'un escalier à vis ; le regard s'oriente naturellement dans l'axe du jambage biais de la porte donnant à l'étage.
La seconde hypothèse (tracé **ORANGE** rejoignant le tracé rouge) suppose un accès direct de plein-pied depuis l'extérieur vers l'étage de l'*aula*.

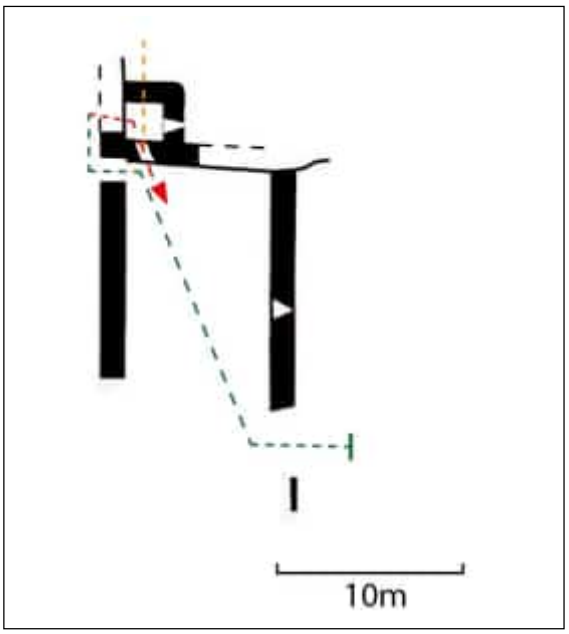

Fig. 16 : *Hypothèse de circulation dans l'*aula *de Marsanne*
DAO L. Guillot

Il existe d'autres *aulae* comprenant un espace latéral de circulation, ainsi à Montélimar, ou encore au Poët-Laval, mais aucun de ces bâtiments ne comporte de porte avec des jambages biais. Marsanne semble être un cas unique, et la tour ferait dans ce cas office de tour-escalier.

À l'ouest encore, un autre mur, situé bien en contrebas de l'*aula* a été trouvé (cf. fig.14). Il est cependant mal conservé et ne comporte pas de parement ni d'orientation clairement définie.

Enfin, au nord, le prolongement d'un mur a été mis au jour ; il s'agit du mur ouest, qui borde donc l'*aula*, la tour, et se prolonge au-delà de celle-ci sur plus d'1,30 m (cf fig.14). La construction s'étendait donc en direction du rempart, situé à 43 m. Il existait peut-être ainsi un lien architectural entre la tour quadrangulaire du rempart, dévolue à la défense (la tour quadrangulaire comporte deux étages et quatre ouvertures de tir, témoignant de son rôle militaire) et l'*aula*, dévolue au pouvoir seigneurial.

Comparaisons

Il existe d'autres *aulae* dans la région qui comportent des éléments nourrissant des pistes de réflexion au sujet de celle de Marsanne, dont l'état de conservation ne permet pas toujours une bonne compréhension architecturale.

Les *aulae* à étage ne sont pas rares ; citons par exemple Poët-Laval, Chamaret ou encore Albon. Ces édifices possèdent tous un accès direct à l'étage depuis l'extérieur, soit *via* un escalier, soit de plain-pied si l'étage inférieur est encaissé. C'est plus particulièrement le cas de l'*aula* de Montélimar, qui comporte trois niveaux, et dont l'étage médian est accessible à la fois par un escalier extérieur latéral, mais aussi de plain-pied, *via* le sommet de la motte.

On pourrait alors se demander si l'*aula* de Marsanne, qui comporte une configuration similaire (étage inférieur encaissé) ne pourrait pas avoir, elle aussi, un accès direct au premier étage *via* l'extérieur, de plain-pied. Si c'est le cas, alors cette ouverture ne peut se trouver qu'au nord, *via* la tour, là où le mur a aujourd'hui disparu et ne permet plus d'observer si un tel accès a existé. Cette hypothèse peut être

confortée par le prolongement du mur ouest vers le nord, démontrant un aménagement de l'espace dans cette zone.

La présence d'une tour adjacente à la grande salle, l'*aula* à proprement parler, semble être une configuration peu courante, le seul autre exemple identifié étant l'*aula* de Montélimar. Il existait donc des similitudes architecturales entre les deux édifices, tous deux datés de la seconde moitié du XII^{e} siècle. (Le « logis » de Montélimar était construit en 1176 ; Géraud Adhémar de monteil y reçut l'empereur au retour de son couronnement, à Arles. La date de la construction de l'aula de Marsanne n'est pas connue ; la prelmière mention de son existence date de 1171.)

La tour quadrangulaire sur le rempart

L'étude ne s'est pas attardée sur ce bâtiment, mais il convient tout de même de mentionner quelques éléments qui ont été observés.

La tour quadrangulaire est accolée au rempart. L'état des maçonneries entre le rempart et la tour ne permet pas de savoir qui, de la tour ou du rempart, a été construit en premier, mais il existe différents mortiers et reprises témoignant de phases de constructions distinctes.

La tour est un bâtiment aux dimensions imposantes : elle mesure 13 m de haut et 11 m de large, pour sa façade nord. Elle est composée de deux étages qui auraient pu être desservis par un escalier latéral côté ouest, à l'intérieur de l'enceinte, selon Charles de Montluisant. Cependant, l'état actuel du bâtiment ne permet pas d'observer quoi que ce soit à ce sujet.

La présence d'un étage inférieur est attestée par une archère sur la façade est de la tour (Fig.17).

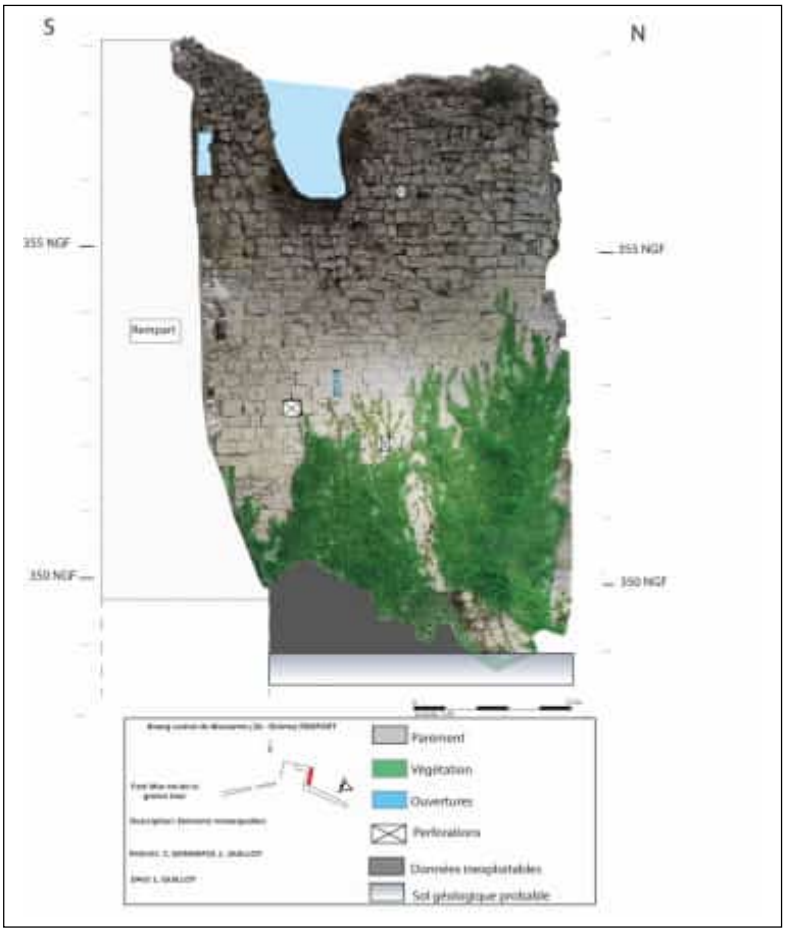

Fig.17 : Vue extérieure du mur est de la grosse tour sur le rempart

Sur la façade nord, divers éléments architecturaux ont été notés (Fig. 18). On remarque, en partie basse, à l'ouest, diverses perforations rapprochées. Il ne peut cependant pas s'agir de trous de boulins ; par définition, les trous de boulins sont assez espacés, car ils doivent soutenir un large plancher. De même, ils se retrouvent verticalement, à intervalles réguliers, car leur fonction est de poursuivre la construction de l'échafaudage en hauteur. Les cinq perforations visibles ne correspondent donc pas à la disposition de trous de boulins. Le fait qu'elles soient si rapprochées, et sur une tour, peut par exemple évoquer la présence d'un ouvrage en bois aujourd'hui disparu.

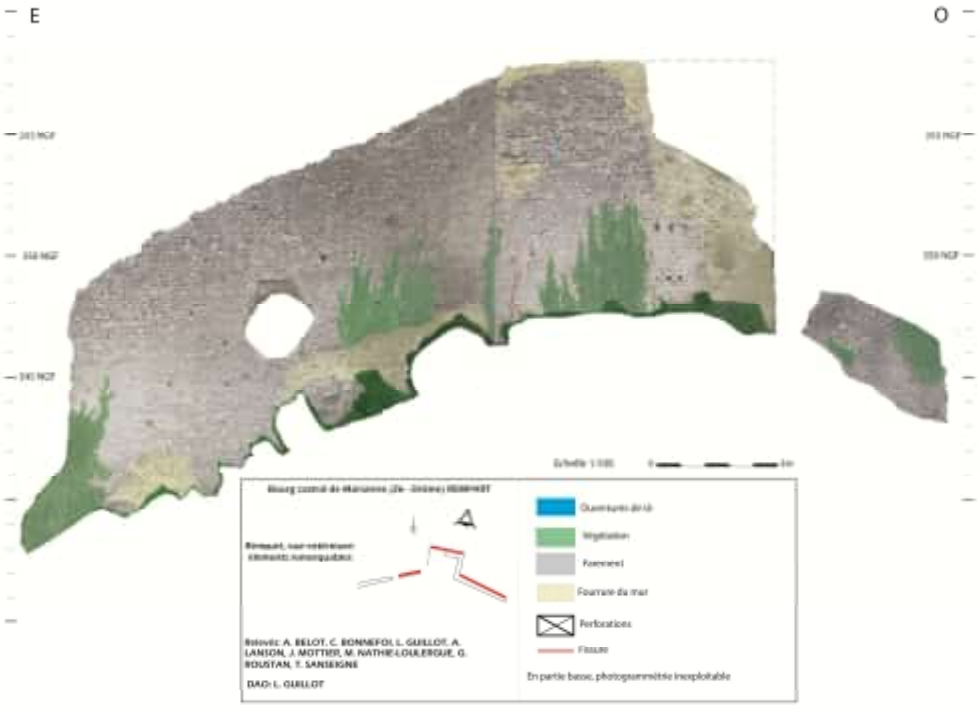

Fig. 18 : Vue extérieure du rempart depuis le nord. Sur la grosse tour, deux ouvertures sont visibles.

Toujours sur la façade nord, à l'étage, deux ouvertures de tir ont été observées. Si l'une d'entre elles, à l'est, peine à être repérée, l'autre, à l'ouest, est plus facilement décelable, car sa paroi latérale est bien visible. À la faveur d'un effondrement survenu il y a quelques années, un pan de mur est tombé, laissant visible une interruption dans le blocage du mur. (Le blocage, ou fourrure d'un mur, est la partie intérieur du mur, situé entre le ou les parements, qui sont quant à eux visibles depuis l'extérieur. Le parement constitue une limite généralement soigneusement agencée ; façade de mur, paroi de fenêtre, embrasure de porte ou de fenêtre… Le blocage quant à lui n'est pas visible, à moins que le mur soit effondré. Il est en général composé de blocs plus ou moins agencés et de mortier). On discerne ainsi nettement l'intérieur du mur, la paroi plongeante de l'ouverture de tir, puis la reprise de l'intérieur du mur (Fig.19 et 20).

La tour quadrangulaire sur le rempart a donc une fonction militaire, dissuasive. Ses reprises dans le mortier témoignent de différents travaux entre elle et le rempart. Son organisation interne n'est pas précisément connue, mais à la lumière des observations qui ont été faites, il est possible de suggérer la présence d'au moins deux étages, ainsi que d'un ouvrage qui prenait appui sur le mur nord et qui a disparu.

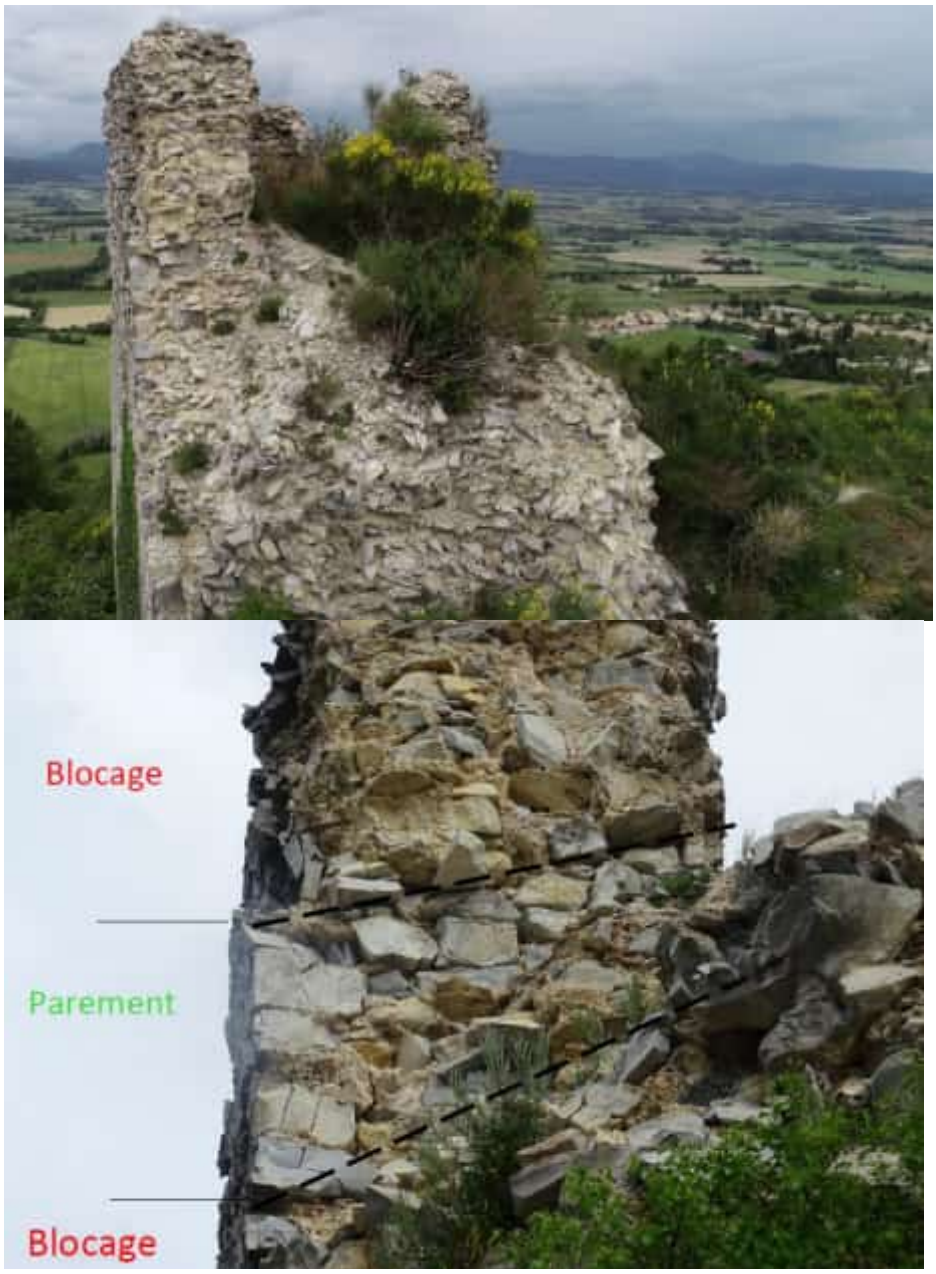

Fig. 19 et 20 : Paroi latérale d'une ouverture visible sur l'angle nord-ouest de la tour ;
en haut : cliché aérien (drone, auteur : C. Bonnefoi) et en bas, détail des éléments (photo et DAO L. Guillot)

Conclusion

Les investigations menées dans le cadre de cette étude ont permis de mettre en évidence un pôle défensif - la tour quadrangulaire sur le rempart - et un pôle dédié à la représentation seigneuriale, l'*aula*. Ce dernier bâtiment comporte des dimensions remarquables ; la largeur de l'*aula* de Marsanne dépasse en effet celle de Montélimar (L'aula de Montélimar mesure en œuvre 7 m par 17,5 m) et bien que la longueur ne puisse être établie avec certitude, les 12 m encore présents montrent un édifice massif, marquant visuellement le paysage. La proposition de restitution en 3D permet en effet de prendre la mesure des volumes de l'édifice, difficiles à concevoir au vu de son état de ruine (**Fig.21**). Le fait que l'*aula* soit située en partie sommitale d'un éperon rocheux, campée entre le rempart et l'église, venait à la fois visuellement et symboliquement renforcer son rôle : celui de représentation du pouvoir des Comtes de Valentinois.

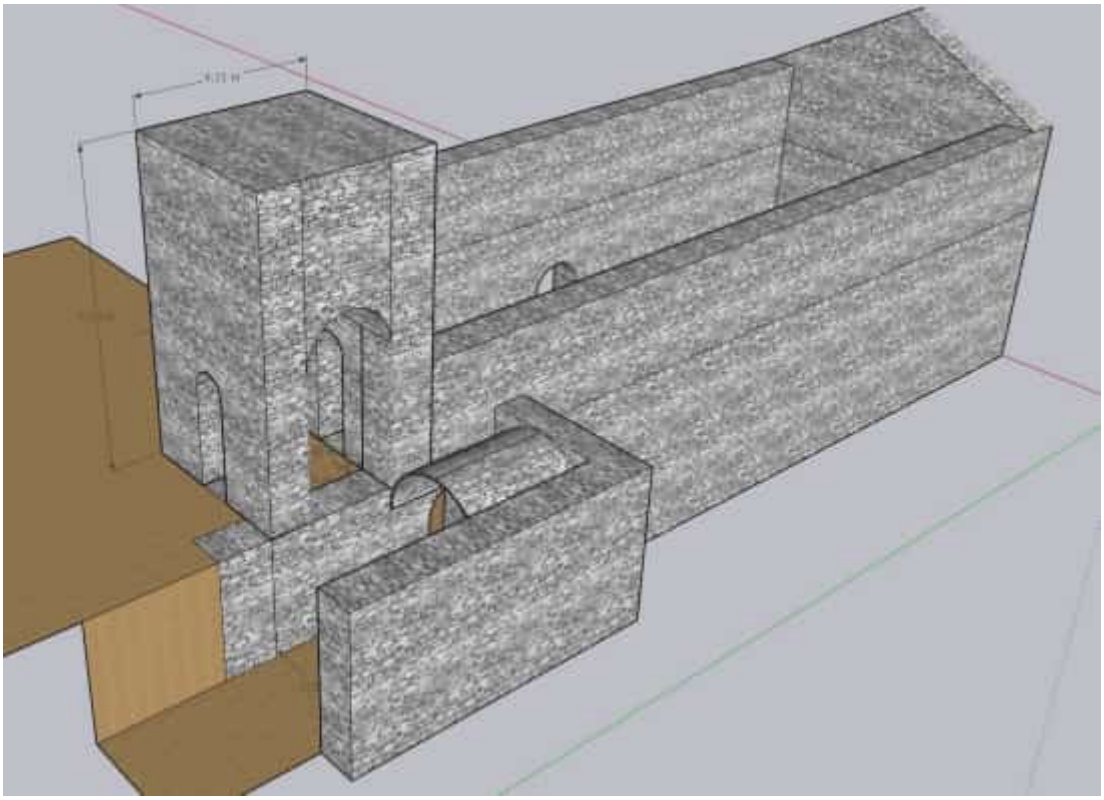

Fig. 21 : Hypothèse de restitution en 3D de l'aula de Marsanne (nord en bas à gauche, sud en haut à droite.)
Réalisation G. Roustan, d'après les données de L. Guillot et quelques éléments de C. de Montluisant.

De plus, les différents murs observés à proximité prouvent que l'*aula* s'étendait bien au-delà de ce qui est visible aujourd'hui. Les autres murs démontrent en effet d'autres constructions proches, qu'il serait intéressant d'étudier afin de mieux comprendre comment s'organisait l'espace entre le rempart et l'église Saint-Félix. Enfin, les particularités architecturales telles que le jambage biais, l'espace de circulation latéral et la tour ayant pu servir d'escalier font de l'*aula* de Marsanne un bâtiment unique pour son époque.

D'autres études ou fouilles archéologiques sur ce site pourraient permettre de mieux appréhender son organisation interne, externe, ou même l'étendue et l'agencement des différents murs situés à proximité. Si tel était le cas, il pourrait être possible de trouver les limites de la grande salle, notamment le mur sud aujourd'hui disparu, et donc d'en connaître les dimensions avec certitude.

De même, cette étude pourrait permettre, par exemple, d'y découvrir des murs, cloisons, ou encore des éléments de confort qui pourraient être masqués par l'imposante couche d'éboulis, pouvant démontrer un usage domestique. *A contrario*, il serait également possible d'y trouver des silos creusés dans le sol, ou bien des espaces de stabulation indiquant une utilisation différente du premier niveau.

Lise GUILLOT

Collection Gérard Montagne

L'aula et le clocher de Saint-Félix derrière la petite tour – Photos AVM

Le «Donjon» de Marsanne (Drôme)
Étude des élévations et des sources documentaires

Lise Guillot, Master 2 ASA parcours Archéologie du Bâti, Université de Franche-Comté
Sous la direction de Morana Čaušević-Bully, MCF en Archéologie et Histoire de l'art de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge (UMR 6249) et le tutorat de Michèle Bois, docteure en archéologie médiévale (UMR 5648)
Année 2022-2023

À l'extrémité nord de la plaine de la Valdaine, aussi nommée plaine de Montélimar, se trouve le bourg castral de Marsanne. Si l'histoire récente de ce village est aujourd'hui bien documentée, il n'en va pas de même des vestiges médiévaux féodaux situés en partie sommitale du vieux bourg.
Le but de la recherche menée dans le cadre de cette seconde année de Master est donc de réaliser une étude des élévations du bâtiment nommé «Donjon», composé d'une tour et d'une aula.

CP de 1901, archives de Marsanne

LE CONTEXTE

Présent dans les archives dès 1178 dans l'acte de fondation de l'abbaye de Bonlieu, le «donjon» est par la suite absent des textes. Aucune étude n'a été menée à son sujet.
Marsanne est aujourd'hui le chef-lieu de canton, et selon la tradition, elle fut chef-lieu de comté, bien qu'aucune source ne l'atteste. Quoi qu'il en soit, elle a été le fief des comtes de Valentinois, et sa puissance à l'échelle locale au Moyen Âge est considérable.

LES SOURCES

En 1852, un érudit local, Charles de Montluisant, ingénieur des ponts et chaussés, a réalisé des aquarelles de ce bâtiment. D'une précision remarquable pour l'époque (trous de boulins, observations fines, annotations) ces dessins sont pertinents pour l'étude, car tous les bâtiments ont été dessinés sur toutes leurs faces.

De plus, certains pans de murs se sont écroulés depuis. Les dessins permettent donc de retrouver l'emplacement d'arases ou d'élévations disparues.

Aquarelles de Charles de Montluisant, Archives de Marsanne

Aquarelles de Charles de Montluisant, Archives de Marsanne. Cliché pendant la visite de 1978 pour des archives de Marsanne. Comparaison entre le mur ouest et celui du sud. (Cliché L. Guillot)

«Donjon» de Marsanne, face ouest de l'aula et tour nord. Cliché L. Guillot

LA MÉTHODOLOGIE

Une étude des élévations permettra d'établir un phasage relatif des constructions.

Les liens chronologiques entre la tour et l'aula pourront être mis en lumière tout en les comparant avec d'autres édifices similaires à l'échelle régionale. Les tours quadrangulaires de dimensions réduites ne sont en effet pas rares dans la région au Moyen Âge.

Un relevé pierre à pierre des éléments particuliers de l'aula et de la tour, comme l'ébrasement désaxé de l'ouverture entre la tour et l'aula ainsi que l'arc en plein cintre de l'aula (en vert sur les aquarelles) seront également réalisés.

L'étude permettra de mieux appréhender les diverses phases de constructions, les différentes reprises, ainsi que les liens qu'entretenaient les bâtiments les uns avec les autres, la covisibilité semblant tenir ici une place toute particulière.

Le vieux village dans son enceinte - Photo Jean-Raymond Delahaye

Contac : amisvieuxmarsanne@outlook.fr
Site : https://www.marsanne.org

N° ISBN